

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

COMMUNE
VIVIERS DU LAC

Nombre de Conseillers	
En exercice	17
Présents	10
Absents	7
Pouvoirs	4
Votants	14
Pour	14
Contre	-
Abstentions	-
Exclus	-

Date de convocation :
25 avril 2025

Date d'affichage :
25 avril 2025

Délibération D2025_032
Marché de travaux
d'extension de la
garderie, du restaurant
scolaire et création de 2
classes : avenants.

(1/2)

Envoyé en préfecture le 09/05/2025

Reçu en préfecture le 09/05/2025

Publié le 09/05/2025

Berger
Levrault

ID : 073-217303288-20250505-D2025_032-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 5 mai 2025 à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Robert AGUETTAZ.

Étaient présents : M. **AGUETTAZ** Robert, M. **ANDREYS** Stéphane, Mme **ANDUGAR** Sandrine, M. **GRENARD** Michel, Mme **LAPLANCHE** Delphine, Mme **MARTINEZ** Nathalie, Mme **MONANGE** Myriam, M. **ROBERT** Alain, Mme **SCAPOLAN** Martine, Mme **THUILLIER** Marlène.

Pouvoir(s) : M. **CHEVALLIER** donne pouvoir à M. **ROBERT**
M. **CARRON** donne pouvoir à Mme **SCAPOLAN**
M. **BELLOT** donne pouvoir à Mme **ANDUGAR**
Mme **GINET** donne pouvoir à Mme **THUILLIER**

Absent(s) : Christian **PLUCHE**, Marianne **SPIRITO**, Séverine **MERLIER**.

Secrétaire de séance : Madame Marlène THUILLIER a été désignée secrétaire de séance.

.....
Monsieur le maire rappelle à l'assemblée la délibération n°D2024_044 du 8 juillet 2024, laquelle précise les entreprises retenues dans le cadre du marché de travaux d'extension du groupe scolaire, de la garderie et du restaurant scolaire.

Toutefois, il s'avère nécessaire de réaliser des travaux complémentaires, suite à des modifications en cours de chantier, dans le cadre du marché sous la forme d'avenants concernant les lots suivants :

Lot n°1 : entreprise SPIE BATIGNOLLES

- Objet de l'avenant : ajustements sur le raccordement des eaux usées et pluviales au niveau du parking des services techniques. Ces modifications sont liées à des problèmes de charge causés par la faible profondeur des réseaux et font suite aux recommandations de Grand Lac.
- Montant de l'avenant n°1 : 20.400,00 € T.T.C.

Lot n°2 : PERROUSE CONSTRUCTIONS

- Objet de l'avenant : plateforme non praticable, voile béton armé supplémentaire lié à des ajouts de relevé béton en toiture, aciers supplémentaires des longrines.
- Montant de l'avenant n°1 : 11.090,56 € T.T.C.

Lot n°6 : SAS EMMAEL

- Objet de l'avenant : moins-value - Suppression des stores manuels Mext 1.06 à 1.09 (Stores situés au R+1 et donnants sur l'escalier, fenêtre 1 vantail modifié en Châssis fixe (RDC - Salle élémentaire 2), porte-fenêtre 1 vantail modifié en Châssis fixe (RDC - Bureau périscolaire) et plus-value - remplacement des stores manuels prévus au marché par des stores électriques SOMFY, ajout d'un système oscillo battant sur fenêtre, forfait pour l'ajout de 18 montants intermédiaire entre fenêtre R+1.
- Montant de l'avenant n°1 : 11.962,80 € T.T.C.

Délibération D2025_032
Marché de travaux
d'extension de la
garderie, du restaurant
scolaire et création de 2
classes : avenants.

(2/2)

Lot n°12 : CUISINE EQUIPEMENT SERVICE

- Objet de l'avenant : Moins-value - suppression de 2 fours de remise en température 10 niveaux GN1/1 mobile
- Montant de l'avenant n°1 : - 9.521,03 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APROUVE** les avenants tels que présentés
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer lesdits avenants.

La secrétaire de
séance,



Mme THUILLIER

Le Maire,



Robert AGUETTAZ